

XXe année

No 9

—o—

Septembre

1917

—o—

ANNALES

des

PRETRES-ADORATEURS

et de la

LIGUE SACERDOTALE DE LA COMMUNION



NOUVELLE SERIE

ABONNEMENT:

Canada: \$1.00 - - - Etats-Unis: \$1.25

368 MONT-ROYAL EST, MONTREAL, P. Q.

Direction de l'Œuvre

DIRECTEUR GENERAL POUR LE CANADA: R. P. DIRECTEUR,
368 Avenue Mont-Royal Est, Montréal.

Directeurs diocésains

QUEBEC: R. P. Gaudiose Labrecque, s. s. s., Noviciat des Pères du T. S. Sacrement, Chemin Ste-Foy.

OTTAWA: Monsieur le chanoine L.-N. Campeau, chancelier de l'Archevêché.

CHICOUTIMI: Monsieur l'abbé F.-X. Frenette, procureur à l'Evêché de Chicoutimi.

RIMOUSKI: Monsieur l'abbé J. Lionel Roy, directeur au grand Séminaire de Rimouski.

NICOLET: Monsieur l'abbé F.-A. St-Germain, Evêché de Nicolet.

ST-HYACINTHE: Monsieur le chanoine L.-T. Proulx, Séminaire de St-Hyacinthe.

SHERBROOKE: Monsieur l'abbé J.-Chs. McGee, Sutton, P.Q.

TROIS-RIVIERES: Monsieur l'abbé Léon Lamothe. Précieux-Sang, Trois-Rivières.

VALLEYFIELD: Monsieur l'abbé J.-S. Edmond Aubin, Collège de Valleyfield.

JOLIETTE: Mgr Eustache Dugas, Vicaire Général, Evêché de Joliette.

ST-BONIFACE: Mgr Frs.-Az. Dugas, V. G., Archevêché de St-Boniface.

REGINA: Rév. Zéphirin Marois, Evêché de Régina, Sask.

TORONTO: Rev. A. O'Leary, St. Mary's Church, Collingwood, Ont.

KINGSTON: Rev. Archibald Hanley, Archbishop's Palace, Kingston, Ont.

LONDON: Rev. Theo. Valentin, St-Joseph's Hospital, London, Ont.

HAMILTON: Very Reverend Michel J. Weidner, Hespeler, Ont.

HALIFAX: Rev. Gerald Murphy, St-Patrick's Church, Halifax.

CHARLOTTETOWN: Reverend M. Monaghan, Vernon River, Co. Queen, P. E. I.

PETERBORO: Rev. Patrick J. Kelley, St-Peter's Cathedral, Peterboro, Ont.

MONT-LAURIER: Monsieur l'abbé J.-Eug. Limoges, Curé de la Cathédrale de Mont-Laurier.

SAINT-JEAN: Monsieur l'abbé M.-E. Savage, Moncton, N. B.

EDMONTON: Rév. Père L. Simard, O. M. I., Archevêché de St-Albert Alta.

ANTIGONISH: Rev. Michael Gillis, Antigonish, N. S.

PEMBROKE: Monsieur l'abbé Henri Martel, La Passe, Ont.



“Pro Pontifice et Ecclesia”

La bienheureuse Françoise d'Amboise avait coutume de dire: *Faites sur toutes choses que Dieu soit le mieux aimé!* Pour moi, je vous répéterai sans cesse: *Faites sur toutes choses que le Pape soit le mieux aimé!*

Qu'est-ce que l'Eglise catholique? Une Société. Quel est le lien qui en tient unis les membres? L'autorité du Souverain Pontife. Il est évident, par suite, que la première des vertus du prêtre c'est de *croire au Pape*, et la seconde, c'est de *l'aimer*. Que la foi et l'amour envers le Chef de l'Eglise fleurissent dans les membres de la hiérarchie sacrée, tout fleurit dans la Société surnaturelle fondée par l'Homme-Dieu; que la foi et l'amour languissent, tout y languit.

Nous devons croire au Pape. La foi est la vertu qui nous convainc des choses invisibles. Quels mystères pleins de grandeur se cachent dans le Pontife romain! D'où vient-il? De Jésus-Christ.—Quel est-il? Il est le Docteur infaillible des intelligences, le Guide suprême des volontés, le Juge des consciences, le Dispensateur de toutes les grâces célestes comme de toutes les lumières d'en haut; il est le Vicaire ici-bas du Fils de Dieu. A travers l'homme et derrière l'homme qui n'est rien, nous voyons la divine image de Jésus-Christ, qui vit, qui enseigne, qui règne dans l'Eglise. Grandioses et consolantes vérités!

Tous les catholiques les professent; cependant entre eux, quelle différence! Permettez-moi de distinguer les catholiques et les prêtres selon l'Evangile, les catholiques et les prêtres selon les idées régnautes.

Les premiers ont la foi au Pape dans toute son intégrité, une foi à l'abri de tous les préjugés, de toutes les erreurs qui

couvrent le monde et séduisent les âmes. Jamais vous ne les entendez critiquer le Pape, opposer un Pape à un autre: Benoît XV à Pie X, Pie X à Léon XIII.

Saint Augustin a eu raison de dire: *Magnum est in ipsa intus catholica Ecclesia integram habere fidem!* C'est une grande chose et c'est une chose rare. Ils sont plus nombreux qu'on ne pense les catholiques dont la foi est obscurcie par des idées fausses, et spécialement par les erreurs que répandent autour de nous le naturalisme, le libéralisme, etc. et qui sont les erreurs régnautes.

Dès que le Pape ne gouverne pas à leur gré, ils critiquent amèrement, sans retenue ni respect. Il n'y a de sagesse que chez eux: quiconque pense autrement qu'eux n'entend rien à la conduite de l'Eglise.

Ecoutez-les: les uns, ceux-là mêmes qui reprochaient aux Papes précédents leur intransigeance, reprochent à Benoît XV ses condescendances; les autres blâment aigrement ses prédilections supposées; tel incrimine son action parce qu'elle manque de netteté, tel sa politique parce qu'il lui attribue de vivre d'expédients et non de principes. Si le Pape parle, ils le condamnent pour sa témérité; s'il se tait, ils accusent sa timidité; toujours ils le décrivent, sans même voir qu'ils avancent ainsi les affaires des sociétés secrètes, et sans vouloir convenir qu'ils manquent des éléments requis pour juger sa conduite. Leur appartient-ils d'ailleurs de la juger? Est-il leur inférieur? Doit-il se justifier à leur tribunal?

Aveugles qui ne veulent ni voir le mal qu'ils font autour d'eux, ni entendre les leçons de l'histoire. S'ils consentaient à feuilleter les Annales de l'Eglise, ils constaterraient tout le long des siècles qu'avec ces Pontifes si souvent censurés la Papauté n'a ni varié ni dégénéré? Elle est toujours la même. Même esprit: un esprit de sagesse et de douceur, qui la porte à tenir compte des exigences des temps, des caractères et des hommes et à se faire toute à tous pour gagner les peuples à Jésus-Christ. Mêmes tendances: tandis que chaque dynastie porte sur le trône des idées nouvelles, la Papauté n'a jamais cessé d'obéir à l'impulsion première qu'elle a reçue de

son Fondateur. Même action: à travers les obscurités et les passions de chaque époque, la Papauté a toujours été l'âme et le salut du monde, pénétrant en chaque occasion les tendances universelles de l'humanité et en prenant d'une main ferme la direction pour les redresser patiemment, mais efficacement. Même politique: car cette politique ne repose pas, comme celle des rois temporels, sur des principes variables, mais sur des principes invariables, ceux de la justice et de la vérité.

Aussi, après des siècles, rien n'est-il changé dans l'Eglise. De nos jours, la philosophie a soumis à son examen tous les dogmes et ébranlé les fondements de la raison elle-même; la Révolution a dépouillé les rois de l'auréole de majesté qui leur assurait le respect et brisé entre leurs mains l'autorité. Seule au milieu de tant de ruines, la Papauté, quoiqu'elle ait été battue en brèche par toutes les passions humaines, n'a rien abandonné du dépôt dont elle a la garde, rien perdu de tout ce qui la rendait vénérable et sacrée.

En présence de ces constatations, que penser des critiques dont le Pape est l'objet? Nous devons y rester étrangers et les réprouver. Ayons le calme imperturbable du Vicaire de Jésus-Christ, sa dignité humble et compatissante à tous, sa fierté dédaigneuse des injures, sa confiance invincible dans la justice que lui rendra l'avenir.

Mais il ne suffit pas, que nous croyions au Pape, il est besoin que nous l'aimions. La foi doit engendrer l'amour. *Fides quæ per caritatem operatur.* (Galat. v, 6.)

Le Pape est comme le Dieu dont il est ici-bas le Vicaire, un signe de contradiction: *Signum cui contradicetur* (Luc. II, 34), et le monde se divise à son sujet en deux partis: celui qui aime et celui qui hait le Pontife romain.

Cette hostilité n'est point faite pour nous surprendre, car le Sauveur l'a prédite quand il a dit: *Si mundus vos odit, scitote quia me priorem vobis odio habent* (Joan, xv, 18); mais elle a des caractères que vous devez observer. C'est une haine universelle; nous la voyons s'exhaler en même temps chez tous les peuples et remplir les journaux, l'enseignement des

écoles, les harangues des réunions publiques et les discours des grand corps de l'Etat.—C'est une haine disciplinée; elle obéit simultanément, sous tous les cieux, au même mot d'ordre, répandant partout les mêmes mensonges, soufflant partout les mêmes projets néfastes; tour à tour calme ou violente, mais toujours implacable. Avec quelle habileté elle procède! Elle a dépouillé le Pape; elle a séparé de lui les Etats; elle a éloigné les écoles et la presse de ses enseignements, elle le représente aujourd'hui comme l'ennemi des nations.

Quel est l'esprit invisible et malfaisant qui l'anime et la dirige? C'est l'éternel ennemi de Jésus-Christ, et vous savez de quelles sociétés il se sert pour accomplir son œuvre, avilir, anéantir le Siègne de Pierre. Déjà il croit toucher au succès, et son orgueil grandit sans cesse: *Superbia eorum qui te oderunt ascendit semper.* (Ps. LXXIII, 23.)

Son parti s'accroît tous les jours des âmes cupides qui convoitent les dépouilles de l'Eglise; des cœurs timides qui voudraient se ranger du côté du Pape, mais qui, jugeant sa ruine certaine, se lavent les mains et l'abandonnent; des âmes indifférentes qui passent devant le Vicaire de Jésus-Christ en branlant la tête et en disant: "Qu'il se délivre lui-même!"

Personne de nos jours n'est haï comme le Pape; personne non plus n'est aimé comme lui. Nous n'avons pas le dessein de vous tracer le tableau de la religieuse affection dont il est l'objet; qu'il nous suffise de vous dire: Aimez le Pape; après Dieu n'aimez personne d'un amour plus profond, plus souverain, plus effectif.

Saint Augustin a exprimé une grande vérité quand il a dit: *Ama et fac quod vis*; c'est l'amour qui donne à l'apôtre la force de tout faire et de tout souffrir. Il le tire hors de lui, il ramasse toutes ses facultés en une seule pour tout donner au Pape; il n'est œuvre si difficile qu'il ne tente, il n'est souffrance si longue et si aigüe qu'il n'affronte. Rien de calculé ou d'intéressé dans son dévouement, rien même de laborieux, car il naît spontanément du fond de son être; il n'aspire qu'à se dépenser et ne demande aucune récompense, il n'ambitionne que de se renoncer au profit du Vicaire de Jésus-Christ;

il y trouve sa joie. *Ubi amatur, non laboratur*, dit encore saint Augustin; là où l'on aime, il n'y a pas de peine; et comme on pouvait lui objecter la persécution qui s'attache à toute vie apostolique, il ajoute: *aut si laboratur, labor amatur*.

Le prêtre qui aime le Pape est constamment dans la disposition que saint Pierre exprimait quand il disait à notre divin Maître: "*Je donnerai ma vie pour vous.*" *Animam meam pro te ponam.* (Joan. XIII, 32). Et de même que Jésus-Christ aima l'Eglise et se livra pour elle à la mort: *Christus dilexit Ecclesiam et seipsum tradidit pro ea* (Eph. v, 25), il est prêt à sacrifier tout ce qu'il a de plus cher au monde pour obéir au Pape.

En quelles circonstances un tel sentiment fut-il plus nécessaire? Demain, quel sera le sort de la Papauté? Songez aux projets que méditent ses ennemis, aux menaces qu'ils profèrent. N'est-ce pas l'heure de confesser la grandeur du Pape, quand il est bafoué, de lui rendre d'autant plus d'hommages qu'il est plus outragé, de le vénérer avec d'autant plus de dévotion qu'il est faible et plus désarmé? Où ne se porte pas l'amour? Si une main impie lui jetait un soufflet, nous devrions tendre la joue pour être frappés avec lui.

Donnons-lui un amour effectif, pratique. C'est par des œuvres que Dieu veut qu'on aime son Vicaire et non pas par de simples paroles. Est-il très restreint le nombre de ceux qui font profession d'être dévoués au Pape et n'ont réellement pour lui aucune affection? Pour nous, épousons sa cause, partageons ses peines, entrons dans ses intérêts qui sont ceux de l'Eglise, souffrons ce qu'il souffre; sachons parler, nous remuer, réclamer, communiquer aux autres notre flamme, être le levain mystérieux qui fait fermenter la dévotion au Pape dans la masse des fidèles.

Donnons au Pape un amour fort et généreux. Beaucoup ressemblent aux disciples d'Emmaüs, qui, tenant Jésus-Christ pour mort, s'en allaient fort tristes et désespéraient de son œuvre. L'hostilité qui enveloppe le Pape les a découragés; ils doutent du lendemain et sont abattus. Quel misérable appui ils prêtent au Chef de l'Eglise! S'il n'y avait que des

désespérés de ce genre autour de lui, comment tiendrait-il tête à l'orage? Servons le Pape avec tant de courage que les puissants de ce monde comprennent que nous ne trahisons jamais sa cause, que nous combattons à ses côtés tant que nous vivrons; ne nous laissons déconcerter ni par la durée ni par la gravité de l'épreuve.

Aimons aujourd'hui le Pape comme on l'aimait à l'origine de l'Eglise.

En ce temps-là, nous racontent les Actes des Apôtres (Act. XII), Hérode entreprit de persécuter l'Eglise. Il commença par tuer Jacques, frère de Jean, et voyant, qu'il plaisait ainsi aux Juifs, il fit saisir et jeter Pierre en prison. Pendant que le premier Pape y était gardé, l'Eglise faisait monter pour lui sans interruption ses prières vers le ciel: *Oratio autem fiebat sine intermissione ab Ecclesia ad Deum pro eo.* (Act. XII, 5.)

Or, la veille du jour où Hérode devait le tirer de ses fers pour le faire conduire au supplice, un ange vint l'éveiller et le délivrer. Ce récit est placé à l'origine de l'histoire ecclésiastique et il ouvre dignement la narration dix-neuf fois séculaire des persécutions de la Papauté; il en prophétise toutes les tribulations, toutes les futures joies, toutes les miraculeuses délivrances.

Pourquoi a-t-il été consigné à cette place, sinon pour nous persuader d'aimer toujours le Pape avec un cœur plein d'espérance dans la victoire que Dieu lui réserve. Aimons le Pape, prions pour lui, dévouons-nous à son service et ayons pleine confiance que Jésus-Christ, fût-ce à la veille du jour où ses ennemis comptaient l'anéantir, le délivrera...

CARDINAL SEVIN.



Ad nos Sacerdotes

Il faut remonter à nos origines. Il faut nous retremper aux sources. Le Saint-Siège nous y convie avec douceur. Le Saint-Siège nous y pousse avec force.

Mgr de Ségur, d'eucharistique mémoire, écrivait, le 20 août 1880, à Mlle Tamisier, la pieuse et courageuse fondatrice de l'Œuvre des Congrès Eucharistiques Internationaux: "Il me semble que si j'étais Pape, le zèle de l'Eucharistie et de la Communion, non seulement fréquente mais quotidienne, serait l'objet dominant de tout mon Pontificat. J'ai essayé de donner humblement cette pensée à notre cher Pie IX. Il est probable que le moment n'est pas encore venu, le Pape qui fera cela, sous l'impulsion du Saint-Esprit, sera le rénovateur du monde(1)."

C'est à Pie X que l'esprit de Dieu réservait la gloire d'être promoteur de cette rénovation du monde. Pie X pourrait s'appeler le Pape de l'Eucharistie, le Pape de la Communion fréquente et quotidienne.

Qu'a-t-il donc fait ?

Parmi tant d'autres gestes immortels, il a pour ainsi parler rempli d'hosties tous les ciboires, se disant à lui-même sans doute: "Heureux celui qui prend son repas dans la maison de Dieu! *Beatus qui manducabit panem in regno Dei!*" Puis il a redit aux prêtres la parole du Maître de la maison: "Allez sur les places publiques et le long des rues, par les chemins, par les sentiers, le long des haies, partout, et tous ceux que vous rencontrerez, invitez-les au banquet afin que ma maison soit pleine (2)."

Ainsi par le Décret *Sacra Tridentina Synodus* (20 décembre 1905), a-t-il ouvert à deux battants les portes de la Maison du Pain.

A cet appel pour la Communion fréquente et quotidienne notre voix sacerdotale a-t-elle fait écho. un écho vibrant, un écho persévérant ?

(1) Voir ouvrage sur *l'Œuvre des Congrès Eucharistiques*, p. 237. Paris, Bould, 1910. — (2) Saint LUC, XIV, 15-24.

Au Congrès Eucharistique de Londres (1908), le P. X. Le Bachelet, de la Compagnie de Jésus, présenta un rapport solidement documenté sur le Vénérable Bède considéré comme témoin de la foi eucharistique et de la pratique de la Sainte Communion dans l'Eglise anglo-saxonne. Personnellement le pieux docteur fut un apôtre de la Communion fréquente, "entendue", nous dit le rapporteur, "dans la plénitude du mot". C'est ainsi que, dans une lettre célèbre, il recommandait à saint Ecgbert, archevêque d'York, de veiller à ce qu'on enseignât aux fidèles qu'"il est salutaire pour toute sorte de chrétiens de recevoir tous les jours le corps et le sang du Seigneur". Le grand moine ajoutait: "Vous le savez bien, cette pratique est en usage dans l'Eglise du Christ en Italie, en France, en Afrique, en Grèce, et dans tout l'Orient(1)."

Telle était donc, au VIIIe siècle, dans l'Eglise, en France notamment, la pratique des fidèles touchant la Communion: on communiait fréquemment, on communiait tous les jours.

Mais où en était l'Angleterre? le P. Le Bachelet ne l'a pas dit à Westminster, peut-être pour n'attrister personne. Toutefois, à la suite de sa belle et forte étude, il a publié quelques documents qui sont d'importance. Or, nous lisons dans le premier, c'est-à-dire dans la lettre du moine de Jarrow à saint Ecgbert, qu'en ce temps-là les laïques anglo-saxons ne fréquentaient presque plus la Table Sainte. Comment expliquer cet état douloureux? Et qui donc en était responsable? L'apostolique bénédictin répond: "Ceux à qui incombe le devoir d'enseigner. Leur négligence, leur incurie a tout perdu(2)." Et cependant, ajoute-t-il avec mélancolie, innombrables sont les âmes innocentes, enfants purs, jeunes gens purs, jeunes filles vierges, et de bons vieillards, et des époux qui ne demandent qu'à être instruits de leurs obliga-

(1) *Quam salutaris sit omni christianorum generi quotidiana dominici corporis ac sanguinis perceptio, juxta quod Ecclesiam Christi per Italiam, Galliam, Africam, Græciam, ac totum Orientem solerter agere nosti.*

(2) *Quod videlicet genus religionis, ac Deo devotæ sanctificationis tam longe a cunctis pene nostræ provinciæ laicis per incuriam docentium quasi prope perigrinum abest...*

tions, et qui volontiers communieraient à nos divins mystères (1)!"

Voilà où en était l'Angleterre au VIIIe siècle. Où en est la France au XXe?

Est-elle fondée cette plainte d'un homme d'œuvres enregistrée par le P. Lintelo, l'ouvrier infatigable du Saint Sacrement, dans sa précieuse Revue, l'*Action Eucharistique* (décembre 1912): "Jamais ici on n'entend un sermon sur l'Eucharistie. Au Patronage, jamais une exhortation à fréquenter la Table Sainte. Comment et pourquoi nos prêtres ne voient-ils pas le bien énorme, la résurrection miraculeuse de ces paroisses, rares encore, où le prêtre est vraiment le nourricier de son troupeau?"

Quoi qu'il en soit, méditons les trois mots effrayants du Vénéral Bède: *Per incuriam docentium*, et, de notre mieux, de toute notre foi, de tout notre cœur, instruisons, exhortons, enflammons les âmes dont nous avons, sous une forme ou sous une autre, prêtres de paroisse, aumôniers, missionnaires, la charge redoutable. C'est le devoir. Le Décret de 1905 nous le rappelle en termes pressants: *Crebris exhortationibus multoque studio cohortentur*.

Cinq ans après, le 8 août 1910, nouveau geste de Pie X. Ce n'est pas seulement pour les grandes personnes, pour les adultes, que le Saint-Siège a facilité l'accès de la Table de Dieu, et en quelque sorte, déblayé, désencombré, élargi les chemins eucharistiques, c'est aussi, et tout d'abord pour les enfants. De là le Décret *Quam singulari Christus amore*. Était-ce donc que le Décret *Sacra Tridentina Synodus* ne les enveloppait point dans son universalité? Les enfants tant aimés du Christ pouvaient-ils être exclus du grand sacrement de l'amour et, si on osait le dire, excommuniés? Non pas certes; mais, en quelques régions du monde catholique, en notre France, d'invraisemblables barrières, d'injus-

(1) Ceux qui auraient le désir de connaître dans son entier cette lettre admirable la trouveront dans la patrologie latine de Migne, t. xciv, col. 665-666.

tifiables routines les arrêtaient jusqu'à onze ans, jusqu'à douze ans, plus tard encore, aux marches de l'autel, aux abords de l'Hostie. C'est pourquoi Rome intervint. Déracinez les routines. Renversez les barrières. Les enfants n'ont pas seulement le droit, ils ont le devoir de communier.

A quel âge? A proprement parler, il n'y a point d'âge: aussitôt qu'ils auront atteint l'usage de la raison, de la discrétion, vers sept ans, pour la plupart; oui, aussitôt qu'ils seront capables de discerner le Pain Eucharistique du pain ordinaire, de distinguer le pain de l'homme du Pain de Dieu.

Ainsi l'ont décrété le concile de Latran, le concile de Trente, le concile de Rome tenu sous Benoît XIII, ainsi de nos jours, la Sacrée Congrégation des Sacrements. Il faut, pour qu'il soit admis à la communion, il faut, mais il suffit que l'enfant commence à connaître et à désirer l'Eucharistie. Telle a été d'ailleurs la pratique de l'Eglise voisine de ses origines, de l'Eglise penchée sur les sources du Sauveur, de l'Eglise romaine à travers tous les siècles de son histoire. Il nous faut revenir à notre berceau, remonter en quelque sorte sur le genou de notre Mère et, à pleines lèvres, boire la doctrine et la discipline à son sein.

Au surplus, prenons garde que le Siège Apostolique ne nous a point demandé notre avis, mais qu'il exige notre obéissance. Obéissons avec empressement, avec foi, avec amour et Dieu fera le reste.

CHANOINE VAUDON.

MESSE ANNUELLE

Pour les Associés défunts.

(Messe privilégiée par Rescrit du 8 février 1906).

Nous prions les Confrères qui ont leur numéro d'inscription de 2400 à 2800 de vouloir bien célébrer durant le mois la messe prescrite pour les Associés défunts.

IDÉES ET MOYENS

Sur l'assistance quotidienne à la messe

Sur ce sujet, dont on ne saurait trop faire ressortir l'importance, un de nos associés nous prie de communiquer à ses pieux confrères quelques conseils très intéressants et très pratiques. Ces choses ont été traitées, et notées, pour être mises à exécution dans la plupart des Congrès eucharistiques mais il est bon de les vulgariser et surtout il serait mieux de les pratiquer.

BIEN AIME CONFRERE,

Ne pourrions-nous donc rien faire pour remettre en honneur parmi nos populations l'*assistance à la Sainte Messe quotidienne* ?

Est-il besoin de vous dire les fruits nombreux de salut, qui en découleraient pour les âmes, pour les paroisses !

N'est-ce pas précisément cette pratique, qui caractérise les régions où les sentiments de foi sont restés les plus vifs et les mœurs les plus chrétiennes ?

Voici quelques moyens, que je me permets de suggérer à votre piété pour favoriser cette sainte pratique, si conforme à l'esprit de l'Eglise :

1. Il faut d'abord y habituer les enfants. Il y a des paroisses, où les enfants des écoles sont conduits chaque jour à l'église. Je ne pense pas qu'il en soit de même pour les enfants qui fréquentent nos écoles libres catholiques dans nos villes. Lorsque l'enfant aura pris cette sainte habitude, souvent elle lui restera pour toute sa vie.

Mais il ne suffit pas de faire venir l'enfant à l'église : il faut s'appliquer à lui faire bien connaître, et par conséquent, aimer la Ste Messe. Il y viendra alors non seulement par routine ou par pure obéissance au règlement ; il y viendra volontiers.

Cependant il y a encore deux autres conditions à observer pour arriver à ce résultat :

1) *Il faut absolument apprendre à l'enfant la bonne manière d'assister à la Ste Messe*; sinon il ne fera que s'y ennuyer et jouer.

Et deuxièmement, *il faut de toute nécessité accorder une bonne place à l'église aux enfants*. J'ai remarqué avec une vraie tristesse, que dans beaucoup d'églises les enfants étaient relégués dans des nefs latérales, d'où ils ne pouvaient pas même voir ce qui se passe à l'autel.

Que fait-on dans ces paroisses des paroles de N.-S. "Laissez venir à moi les petits enfants?"

Sans doute dans les grandes paroisses urbaines il n'est pas toujours possible de donner la meilleure place aux enfants, surtout à la Messe du Dimanche, parce qu'ils sont trop nombreux.

Mais le moyen de tourner la difficulté est tout trouvé: c'est la *Messe des enfants*, dont un grand nombre de prêtres se trouvent si bien.

Dans d'autres paroisses, l'on a scindé les groupes, de sorte que les uns (p. ex. ceux qui n'ont pas fait leur Ire Communion) viennent à une Messe, et les autres à une autre Messe: de cette façon on réussit à leur assurer à tous une place convenable.

N'en est-il pas ainsi dans les réunions profanes? N'avez-vous pas vu des pères, des mères soulever leurs petits enfants afin de leur permettre de *voir*. Agissons de même afin de leur permettre de voir la *Sainte Messe*.

Je me permets d'ajouter encore deux petits conseils: le premier, qui ne trouve son application que dans les paroisses ordinaires, c'est *d'initier un grand nombre de garçons, sinon tous, au service de la messe et d'exiger que celui-ci soit toujours fait avec la plus grande fidélité aux cérémonies et avec décorum*. Cela ruinerait-il donc les Fabriques, si nous donnions à nos deux acolythes de tous les jours une belle soutane rouge avec un propre surplis? Pouvons-nous bien moins faire pour être polis envers Notre Seigneur Jésus-Christ?

L'autre conseil concerne le *chant des enfants*. Certes, il est à souhaiter que les enfants chantent à la messe; le chant peut très bien contribuer à leur piété, mais alors que ce soit du chant et non un concours de cacophonie. Voulez-vous me permettre d'indiquer quelques points qui pourraient être utiles à ce sujet:

1° Faisons chanter alternativement les garçons et les filles. L'expérience a prouvé que lorsqu'ils chantaient ensemble, neuf fois sur dix le chant est manqué; le système que je préconise excitera en outre entre les deux groupes une sainte émulation à bien faire.

2° Qu'on ne fasse chanter aux enfants que des choses faciles, très mélodieuses, sans apprêt (p. ex. nos si beaux *Gloria et Credo*).

3° Qu'on apprenne d'abord le chant à un petit groupe de garçons ou de filles qui ont une bonne voix. Ces petits groupes guideront ensuite les autres.

4° Qu'on donne, et au besoin, qu'on impose le devoir de se taire aux enfants qui n'ont pas de voix ou pas d'oreille, ils gâtent tout le reste.

Je ne dis rien du système des *récompenses pour l'assistance* à la Sainte Messe, parce que dans la plupart de nos écoles catholiques, sinon dans toutes, pareil prix est donné; dans certaines paroisses ce prix est même donné très solennellement, soit le jour de la première communion, soit le jour de la confirmation.

Il y a des paroisses où l'on n'est guère exigeant pour l'assistance des enfants à la Sainte Messe de précepte: on n'y impose cette assistance que pour les enfants qui se préparent à faire dans l'année leur Première Communion.

Le précepte de l'assistance à la Messe de précepte oblige pourtant tous les enfants arrivés à l'âge de raison.

Ne ferions-nous pas bien d'insister souvent auprès des parents, comme au prône, sur ce devoir?

Et là où il n'est guère possible d'avoir tous les enfants à la Messe en semaine, ne pourrions-nous du moins réussir partiellement, en instituant une Messe d'enfants l'un ou l'autre

jour de la semaine ? Ce serait peut-être l'occasion d'adresser quelques mots à ces chers petits, que, sans cela, on ne voit ni ne connaît.

Et que pourrions-nous bien faire pour favoriser cette pieuse coutume de l'assistance journalière à la Sainte Messe parmi les adultes ? Il semble que le meilleur moyen est de la prêcher souvent, de la recommander au confessionnal et de l'imposer comme pénitence si la chose est possible.

Il faut aussi, de notre côté, faciliter autant que possible aux fidèles, l'assistance régulière à la Sainte Messe. Il faudra pour cela, dans les grandes paroisses, qu'il y ait une messe matinale et une autre plus tardive, dites toutes deux régulièrement chaque jour; dans les petites paroisses on choisira pour la Messe l'heure qui convient le mieux à la généralité. Et pourquoi ne le dirais-je pas ? En hiver, chauffons nos églises, nous ne sommes plus comme nos ancêtres; on chauffe bien les autres locaux de réunion, les voitures, etc., pourquoi ne ferions-nous pas de même de nos églises ?

On se plaint assez généralement de la pénurie des intentions de messe; j'ose croire que cette pénurie cesserait, si nous pouvions réussir à remettre en honneur chez les fidèles l'heureuse et chrétienne coutume d'assister tous les jours à la Sainte Messe. N'oublions pas que la Messe est la plus belle de toutes les prières, l'acte le plus sublime de tout notre culte, la source la plus abondante de toutes les grâces, tant pour les vivants que pour les morts.

N'avons-nous pas le droit d'apprendre aux fidèles que, même pour la réussite de leurs affaires temporelles, la Sainte Messe peut leur être d'un grand secours. Si chaque propagandiste ne l'avait dit déjà de l'œuvre qu'il préconise, j'oserais dire que l'œuvre de l'assistance à la Messe de tous les jours est l'œuvre par excellence, l'œuvre des œuvres. Je me contenterai de dire, que cette œuvre doit plaire énormément à Notre Seigneur Jésus-Christ, et aidera puissamment au salut des âmes.

Cela ne suffit-il pas amplement pour que nous fassions tout notre possible pour la propager parmi les fidèles ?

J. L., *un de vos modestes associés.*

SUJET D'ADORATION

Les ancêtres de la famille sacerdotale

AARON

Excelsum fecit Aaron.
(Eccli., XLV, 7.)

Ce qui ressort de l'étude du Grand Prêtre Aaron, c'est la grande dignité du sacerdoce. Nulle part le Saint-Esprit n'a réuni autant de traits éclatants, de paroles magnifiques, de louanges enthousiastes, pour peindre un héros de l'Ancien Testament. C'est qu'en Aaron Dieu créait le sacerdoce de la première révélation, qui devait figurer et préparer l'auguste et tout divin sacerdoce de la seconde où le premier Prêtre, Jésus-Christ, serait incomparablement plus élevé encore, puisque c'est de la divinité même, substantiellement et personnellement, qu'il serait investi pour être le digne prêtre de Dieu. Si Dieu lui-même, dans le Verbe, se devait donner à l'humanité de Jésus pour l'élever à la dignité et la rendre capable des fonctions du sacerdoce de ses éternelles complaisances, il ne faut point s'étonner qu'il ait voulu élever, orner, embellir et combler des dons les plus précieux, des pouvoirs les plus étendus, des prérogatives les plus élevées, le sacerdoce d'Aaron.— Prêtres de la nouvelle loi, faisons-nous une idée des grandeurs de notre sacerdoce, qui est celui du Fils de Dieu, par la considération des magnificences du sacerdoce d'Aaron: *Excelsum fecit Aaron.*

I et II — Adoration et Actions de Grâces

Adorons la majesté, la sainteté, les grandeurs infinies de Dieu dans les dons magnifiques qu'il confère à son prêtre; et comme les dons divins appellent la reconnaissance en même temps que l'admiration, mêlons l'action de grâces à l'adoration en contemplant les trésors dont Dieu se plaît à com-

poser le don du sacerdoce.—Le Saint-Esprit les décrit au Livre de l'Ecclésiastique (c. XLV). Il les résume d'abord en ces traits brillants: *Excelsum fecit Aaron...statuit ei testamentum æternum et dedit illi sacerdotium gentis, et beatificavit eum in gloria.*—Puis il les énumère avec complaisance.—1° C'est la splendeur des vêtements symboliques dont Dieu revêt Aaron et qui sont si beaux que personne n'en porta jamais de pareils: *Sic pulchra ante ipsum non fuerunt talia usque ad originem.*—Vêtements qui disent la puissance du prêtre: *Vasa virtutis*; sa mission doctrinale auprès du peuple: *cinxit eum tintinnabulis aureis, dare sonitum in incessu suo, in memoriam filii gentis suæ*; sa sainteté, la sagesse et la prudence de sa conduite: *stolam sanctam, opus textile viri sapientis, iudicio et veritate præditi*; les bons exemples à donner au peuple qui a toujours les yeux fixés sur lui: *corona aurea super mitram expressa signo sanctitatis, opus virtutis et desideria oculorum ornata.*—2° La prérogative auguste entre toutes d'offrir le sacrifice: *Ipsium elegit ab omni vivente offerre sacrificium Deo*; sacrifice de prière et d'adoration pour les péchés du peuple: *incensum et bonum odorem, in memoriam placare pro populo suo.*—3° L'onction qui consacre ses mains et les remplit des dons célestes qu'elles répandront sur le peuple, aussi abondants que l'huile sainte qui en découle: *Complevit Moses manus ejus et unxit illum oleo sancto.*—4° Le sublime office de la louange divine, fonction sacerdotale par excellence, accomplie au nom de tout le peuple, qui glorifie Dieu par les lèvres du pontife: *Factumque est illi in testamentum æternum fungi sacerdotio et habere laudem et glorificare populum suum in nomine ejus.*—5° La mission d'enseigner et d'imposer au peuple les paroles et les préceptes du Seigneur, docteur et juge tout ensemble: *Et dedit illi potestatem in præceptis suis, docere Jacob testimonia et in lege sua lucem dare Israel.*—6° La protection toute particulière de Dieu, qui prendra toujours sa défense et le vengera de ceux qui s'élèveront contre son autorité sainte: *Quia contra eum steterunt alieni, et propter invidiam...vidit Dominus et non placuit illi et consumpti sunt in impetu iracundiæ.*—7° L'honneur, la gloire de sa sublime dignité, que le peuple reconnaîtra par des hommages,

des tributs et des dîmes prélevés en prémices sur tous les biens de la terre: *Et addidit Aaron gloriam et dedit illi hæreditatem et primitias frugum terræ divisit illi.*—8° Enfin, ce qui est le comble: la possession, la jouissance de Dieu, qui sera son bien, sa part et son héritage: *Cæterum in terra gentis non hæreditabit et pars non est illi in gente, ipse est enim pars ejus et hæreditas;* c'est du pain de Dieu lui-même et des viandes et du vin du sacrifice qu'il sera nourri jusqu'à la satiété et l'heureuse ivresse: *Panem ipsis in primis paravit illis in satietatem; nam et sacrificia Domini edent, quæ dedit illi et semini ejus.*

O prêtres de la nouvelle loi, toutes ces prérogatives magnifiques, toutes ces charges puissantes, toutes ces fonctions augustes, toutes ces promesses de l'amour, de l'assistance, de la providence du Dieu qui nous choisit pour ses lévites, nous les possédons d'une manière plus parfaite qu'Aaron; car le plus humble d'entre nous est infiniment plus prêtre que le grand prêtre lévitique. Soyons donc à lui seul dans l'amoureuse dépendance de l'adoration, dans l'amoureuse fidélité de la reconnaissance!

III — Réparation

Si le Seigneur comble Aaron de ses dons, il exige de lui en retour des vertus peu communes; par-dessus tout, la fidélité aux observances de la Liturgie, dont il dicte lui-même tous les rites; puis, la pureté, qu'il veut si bien gardée, si bien cultivée, qu'il l'appelle la sainteté même. Il doit donc y avoir proportion entre ce que Dieu donne à son prêtre et ce que le prêtre doit rendre à son Dieu; proportion entre la dignité et la vie, entre les dons et les œuvres, entre les prérogatives et les services rendus: "*Digne noscamus, dit saint Ambroise à tous les prêtres, quod sumus; et quod sumus professione, actione potius quam nomine demonstramus; ut nomen congruat actioni, actio respondeat nomini; ne sit nomen inane et crimen immane; ne sit honor sublimis et vita deformis; ne sit deifica professio et illicita actio; ne sit religiosus amictus et irreligiosus proventus; ne locutionem simulemus columbinam et mentem habeamus caninam:*

ne professionem monstremus ovinam, et ferocitatem habeamus lupinam." (De Dign. sacer., cap. III. .)—Saint Thomas énumère les vertus les plus nécessaires au prêtre et qui étaient signifiées par le symbolisme des vêtements sacrés d'Aaron: *Per ornamenta designantur virtutes ministrorum Dei. Sunt autem quatuor quæ sunt necessariæ omnibus ministris: scilicet castitas, quæ significatur per femoralia; puritas vero vitæ quæ significatur per tunicam lineam; moderatio discretionis quæ significatur per cingulum; et rectitudo intentionis quæ significatur per tiaram protegentem caput. Sed præ his Pontifices debent quatuor habere: 1^o Jugem Dei memoriam in contemplatione, et hoc significabat lamina aurea habens nomen Dei in fronte; 2^o quod supportent infirmitates populi, quod significabat super-humerale; 3^o quod habeant populum in corde et in visceribus per charitatis sollicitudinem, quod significatur per rationale; 4^o quod habeant conversationem cœlestem per opera perfectionis, quod significatur per vestem hyacinthinam.* (1a 2æ, q. CII, a. 5.)—Que si les prêtres ne veulent pas faire tous leurs efforts pour se garder purs, accomplir la loi des rites sacrés et devenir saints par l'acquisition des vertus de leur état, le Seigneur fait entendre à Aaron et à ses descendants les plus terribles menaces. Leur écho nous fait encore trembler, nous prêtres plus aimés et plus honorés qu'Aaron lui-même: *Dixit quoque Dominus ad Mosen: Loquere ad sacerdotes filios Aaron et dices ad eos. Ne contaminetur sacerdos. . . Homo de semine tuo qui habuerit maculam non offeret panes Deo suo, nec accedet ad ministerium ejus. . . intra velum non ingrediatur, nec accedat ad altare, quia maculam habet et contaminare non debet sanctuarium meum. Ego Dominus qui sanctifico eos.* (Lev. XXI, 1, 17.) Et si le prêtre méprise ces défenses, voici ce que lui dit le Seigneur: *Tu et filii tui, et domus patris tui tecum portabitis iniquitatem sanctuarii, et tu et filii, tu et filii tui simul sustinebitis peccata sacerdotii vestri!* (Num., xviii, 1.)—Et quel fardeau écrasant que celui des châtiments encourus par les péchés du sacerdoce: *Ad vos mandatum hoc, o sacerdotes. Si nolueritis audire et si nolueritis ponere super cor ut detis gloriam nomini meo, mittam in vos egestatem, et maledicam benedictionibus vestris. . . et dispergam super vos stercus solemnitatumstrarum*

et assumet vos secum. Vos recessistis de via et scandalizastis plurimos in lege, irritum fecistis pactum Levi! propter quod et ego dedi vos contemptibiles et humiles omnibus populis! (Malach., II.)

IV — Prière

Il y a dans l'histoire d'Aaron un fait merveilleux et touchant, celui de sa verge miraculeusement fleurie, qui nous indique la fleur spirituelle, le fruit sanctifiant que doit tout naturellement produire cette adoration, et qu'il faut demander instamment au souverain Prêtre Jésus. Les fils de Coré disputent, par ambition, le sacerdoce à Aaron. Le Seigneur tranche le conflit par un miracle. Que chaque tribu désigne un des siens qui grave son nom sur une branche d'amandier. La tribu de Lévi y marquera le nom d'Aaron; les douze verges seront déposées dans l'Arche d'alliance, et celle qui aura fleuri pendant la nuit dira le nom de l'élu du Seigneur. Le lendemain, par un triple miracle instantané, la verge d'Aaron avait donné des bourgeons qui s'épanouirent aussitôt en fleurs blanches, puis en amandes mûres: *Quas cum posuisset Moses coram Domino in tabernaculo testimonii, sequenti die regressus, invenit germinasse virgam Aaron! et turgentibus gemmis eruperant flores, qui, foliis dilatatis, in amygdalas deformati sunt.*—Et le Seigneur ordonna qu'elle fût déposée et gardée à jamais dans l'Arche, où ses fruits se conservèrent sans corruption. Elle y était avec la manne, toujours fraîche, conservée en souvenir du grand miracle du désert, et avec les Tables de la loi: *Arcam testamenti in qua urna aurea habens manna, et virga Aaron quæ fronduerat, et tabulæ testamenti.* (Hebr., x, 4.)—C'est là le parfait symbole de la chasteté sacerdotale: vrai signe de la vocation divine du prêtre et auquel seul Notre Seigneur reconnaît les siens; qui doit être vigilante toujours, surveillant de loin ses pensées et ses voies, rappelant ainsi la précocité de la fleur d'amandier, la première éclore au printemps dans les vergers; généreuse et vaillante pour vaincre les assauts de l'ennemi, comme la fleur d'amandier qui affronte pour s'épanouir les frimas qui couvrent encore la campagne; active, laborieuse et dévouée, car elle doit se

convertir en fruits d'œuvres durables; constante et persévérante, jusqu'au jour où elle se changera en l'incorruptibilité de la gloire.—Mais pour obtenir tous ces résultats, il faut abriter, comme la verge d'Aaron, le frêle et tendre germe de notre pureté dans le tabernacle, le nourrir de la manne et de la méditation assidue des Tables de la loi. Prêtres, l'adoration régulière nous procure ces biens: elle nous rapproche du Tabernacle, nous fait méditer les saintes révélations de Dieu et nous dispose à recevoir avec plus de fruit le pain virginal qui fait les âmes pures: notre fidélité à l'adoration nous gardera chastes!

NOS MODELES

Le Bienheureux Jos-Benoit Cottolengo (1786-1842)

(suite et fin)

Est-il besoin d'ajouter que, quelles que fussent ses occupations ou ses incommodités, il ne laissait pas de célébrer les saints mystères? "Je puis être malade et souffrir pour toute autre chose, disait-il, mais pour la messe jamais: il n'est pas d'efforts qui me soient plus doux, en semblable occurrence, que ceux qu'il me faut faire pour célébrer."

Dès quatre heures du matin il était sur pied et commençait sa préparation à la messe qui durait ordinairement deux heures continues. Pendant tout ce temps, absorbé dans la contemplation de Dieu et dans la pensée des sacrés mystères qu'il allait célébrer, il ne souffrait pas qu'on vint l'entretenir de choses étrangères. En cas de nécessité, il répondait par quelques paroles très courtes et le plus souvent par un simple signe. Aux interlocuteurs qui insistaient sans motif il répondait:

"Dieu d'abord, le reste ensuite!"

Nous avons déjà fait mention du zèle de Cottolengo pour porter les fidèles à la fréquente réception des sacrements et

en particulier de l'Eucharistie. N'étant encore que séminariste, il ne perdait aucune occasion d'exhorter ses condisciples à s'approcher souvent de la sainte Table, leur donnant en cela l'exemple. Ses paroles enflammées ne manquaient jamais de produire sur les cœurs une impression salutaire. Devenu prêtre et chargé de la conduite des âmes, ce fut encore vers le banquet eucharistique qu'il s'efforça de porter celles qu'il dirigeait. Il était notoire que les pénitents du chanoine Cottolengo étaient les plus assidus à la communion et, ce qui vaut mieux encore, les plus vertueux et les plus avancés dans la voie de la perfection.

Mais ce fut surtout dans la *Petite Maison de la Providence*, au milieu de cette multitude d'êtres faibles, malheureux et souffrants, que son zèle pour la fréquente communion put s'exercer d'une manière efficace. Sachant par expérience quelle vigueur et quelle force l'Eucharistie procure à ceux qui la reçoivent pour les aider à combattre leurs passions et leurs défauts, pour supporter avec résignation et sérénité les peines, les souffrances et les adversités de la vie, pour se maintenir fidèles dans la pratique des vertus chrétiennes, il ne cessait d'exhorter sa nombreuse famille spirituelle à venir puiser cette force dans la manducation fréquente du Pain de vie.

Dociles aux invitations de leur vénérable Père, les habitants de la *Petite Maison* avaient fait de la communion l'une des principales pratiques de leur vie chrétienne. Tous les jours ils assistaient à la messe du serviteur de Dieu, communément nommée la *messe de communion*, pendant laquelle il distribuait l'aliment eucharistique *durant une heure et souvent une heure et demie*. La joie qui remplissait son âme dans l'accomplissement de ce consolant ministère se reflétait sur son visage et se manifestait dans toute sa personne. Car s'il lui était doux de pouvoir procurer chaque jour à tant de malheureux la nourriture et le vêtement matériels, il lui était incomparablement plus doux de les voir s'asseoir en grand nombre à la Table céleste et de leur distribuer l'aliment spirituel de leurs âmes.

C'était un saisissant spectacle que celui qu'offrait, au moment de la communion, cette multitude de religieux et de reli-

gieuses, anges de la charité; d'enfants et d'adolescents dont les fronts reflétaient l'innocence; de vieillards et d'infirmes soutenant à l'aide de béquilles ou de bâtons leurs pas chancelants; d'aveugles conduits par les frères ou les sœurs; de perclus et d'estropiés transportés au pied de l'autel comme autrefois ceux de la Judée sur le bord de la piscine miraculeuse et ne formant tous qu'un cœur et qu'une âme dans la manducation du même pain céleste. Ce spectacle se reproduit de nos jours encore quotidiennement dans l'asile du bienheureux Cottolengo, et ceux qui en sont les témoins ne peuvent se défendre d'un religieux attendrissement.

Il se trouva, même dans le clergé, des personnes pour blâmer le zèle du serviteur de Dieu pour la fréquente communion et le taxer de prodigalité et d'excès. Plus d'une s'autorisa à lui reprocher ouvertement sa témérité, son imprudence, l'accusant d'introduire des usages nouveaux, de favoriser l'irrévérence, la routine, l'abus des choses saintes.

Sans rien répondre à ces récriminations indiscrètes, ou se bornant à les réfuter brièvement, il continuait d'encourager les âmes à s'affectionner de plus en plus à une pratique de tous points si conforme aux intentions de notre divin Sauveur et aux désirs de la sainte Eglise. A la vue des effets produits par la sainte Eucharistie fréquemment reçue sur les pénitents du Bienheureux, la plupart de ses contradicteurs finirent par lui donner raison et le considérer comme un guide aussi prudent que zélé des âmes.

Tout en adressant de fréquentes et ardentes invitations à s'approcher de la Table eucharistique, il avait bien soin de répéter qu'il ne fallait pas venir par respect humain et comme par force, mais uniquement attiré par l'amour que notre Sauveur nous témoigne et par le désir des grands biens qu'il nous veut communiquer en ce sacrement. Du reste, tout entier au service des âmes, il ne laissait pas d'être attentif aux dispositions de chacun de ses nombreux enfants spirituels, et tout en se montrant facile à leur permettre de prendre part au céleste banquet, il exigeait d'eux la somme de bonne volonté, d'efforts et de vertu dont il les savait capables.

Parmi les membres de sa grande famille auxquels le Bienheureux avait à cœur de distribuer fréquemment le Pain de vie, les enfants des deux sexes étaient l'objet principal de sa sollicitude. Il savait que déposer dans ces jeunes cœurs le Dieu de toute pureté, l'Hostie sainte et immaculée, c'était préserver leur innocence, entourer leur vertu d'un solide rempart, les soumettre à l'empire du véritable amour et par conséquent jeter les fondements assurés d'une vie fortement chrétienne. Aussi tenait-il à les admettre de bonne heure à la Table sainte. Dès qu'il les jugeait suffisamment instruits sur les vérités de la religion et animés par ailleurs de bonnes dispositions, il les autorisait à communier, souvent même dans un âge très tendre.

Cette sollicitude s'étendait plus spécialement encore aux enfants sourds-muets élevés dans la *Petite Maison*. Il veillait à ce que les Sœurs chargées de les instruire missent tous leurs soins à les rendre capables d'être admis eux aussi de bonne heure à la sainte communion.

Mais s'il portait à communier fréquemment les pauvres assistés dans la *Petite Maison de la Providence*, combien plus le faisait-il pour les Frères et les Sœurs dévoués à leur service! Persuadé que le stimulant le plus puissant de la charité, le moyen le plus efficace pour surmonter les répugnances de la nature, en même temps que les secours le plus réconfortant, parmi les fatigues et les dangers d'un tel ministère, c'est le sacrement où le Dieu de charité et de sainteté se donne aux âmes, il leur avait fait une règle de communier non seulement fréquemment mais encore quotidiennement.

“Vous êtes, leur disait-il, les serviteurs et les servantes du Sauveur Jésus, présent dans la personne des malades, des pauvres et des infirmes. C'est donc de Lui que doit vous arriver, c'est donc en Lui que vous devez aller puiser la force nécessaire pour accomplir vos devoirs d'état, pour persévérer dans votre genre de vie et faire des progrès dans la perfection.”

“Ah! s'écriait-il encore, s'il était permis de communier dix fois par jour, vous devriez le faire, tant vous avez besoin que Jésus vous soutienne et vous anime; mais puisqu'il ne vous

est permis de vous approcher qu'une fois par jour de cette Table céleste, de grâce! ne le négligez pas!"

Il tenait tant à ce que cette communion quotidienne ne fût pas omise sous un prétexte ou un autre, que les Sœurs préposées à la garde des malades en ville devaient, après avoir passé la nuit auprès d'eux, venir communier le matin à la *Petite Maison de la Providence*. Il ne permettait pas non plus, si elles devaient aller en voyage, de partir avant de s'être munies du céleste viatique.

Parfois il arriva qu'on voulut contrevenir à cet engagement et introduire, pour des raisons de service ou autres, quelques modifications dans la pratique des sœurs. Leur vénérable fondateur préféra, dans ces circonstances, résilier les contrats et faire revenir ses filles à leur maison de Turin plutôt que de souffrir qu'elles fussent privées arbitrairement de ce qu'il considérait à bon droit comme le principal soutien de leur vertu et l'aliment souverain de leur dévouement.

Quoique d'un tempérament très doux, Cottolengo ne pouvait contenir son indignation lorsque, en sa présence, on attaquait la pratique de la communion quotidienne. Un jour, dans une discussion avec un curé qui refusait obstinément de donner chaque matin la sainte communion aux sœurs *Vincentines*. "Ah! ça, repartit le Bienheureux, pour ma part la chose me paraît si claire et si évidente, je suis si intimement persuadé d'être dans le vrai, que je soutiendrais ma manière de voir contre tous les docteurs du monde réunis ensemble."

Sa fermeté, jointe à sa douceur, lui fit surmonter toutes les difficultés et oppositions qu'il rencontra dans cette sainte institution. L'exemple de ses filles, et surtout la sainteté de leur vie produisirent dans le pays où elles possédaient des établissements une impression des plus salutaires; peu à peu la fréquentation des sacrements s'y introduisit et s'y maintint avec des résultats très consolants.

Le Seigneur avait favorisé Cottolengo d'un don particulier pour rassurer les âmes timides et scrupuleuses qui craignaient de s'approcher fréquemment de la Table sainte. D'un mot décisif, il faisait cesser leurs craintes; "Obéissez; faites ce

que vous dit votre Père; méprisez donc tous ces scrupules." Souvent même Dieu lui donnait des lumières spéciales qui lui permettaient de lire dans l'intérieur des consciences et de connaître les répugnances et les hésitations de certaines âmes à prendre part au Banquet eucharistique. S'approchant d'elles discrètement, il se contentait de leur dire à voix basse et comme à la dérobée: "Allez communier, car je sais que vous avez résolu de vous en abstenir." D'autres fois il faisait venir ces personnes et leur disait: "Vous avez de la répugnance à communier, je le sais; mais croyez-m'en, cela n'est rien: obéissez à votre confesseur et allez en paix recevoir le Seigneur sur ma parole."

Comment le serviteur de Dieu pouvait-il suffisamment pourvoir aux besoins matériels de son innombrable famille et dilater de jour en jour les murs de la *Petite Maison* pour y recevoir un nombre toujours plus grand de malheureux? Nous en avons déjà révélé le secret. La clé à l'aide de laquelle il ouvrait les trésors de la divine Providence était sa confiance absolue, illimitée en cette Providence et la prière incessante que, par lui-même et par la bouche de tous ses enfants spirituels, il faisait monter vers Dieu pour louer sa bonté et glorifier sa munificence plus encore que pour y faire appel et solliciter ses secours. La *Petite Maison de la Providence* résonnait perpétuellement du murmure de la prière, au milieu duquel retentissait fréquemment le mot de l'action de grâces, si cher au cœur du vénérable Fondateur: *Deo gratias!*

De nos jours encore, lorsque les visiteurs de l'Œuvre de Cottolengo, émerveillés de tant de ressources matérielles, mises au service et au soulagement de tant de misères, demandent quel est le moyen de subvenir à de si nombreux besoins sans cesse renaissants, la personne qui les accompagne les conduit à l'église et leur montre les groupes ou familles, qui, jour et nuit, se succèdent sans interruption devant le tabernacle. "Voilà, dit-elle du ton le plus naturel et le plus convaincu, voilà le secret des ressources de la *Petite Maison*; montrant ainsi, vérifiée à la lettre, la promesse faite par Notre-

Seigneur dans l'Évangile, de ne jamais abandonner ceux qui auront placé leur confiance en Lui.

Mais, outre cette clé des trésors de la Providence, le vénérable Fondateur disposait d'une autre non moins sûre : la sainte communion. L'une des principales raisons qui lui avaient fait établir la communion quotidienne pour les religieux et les sœurs attachés à son Œuvre, et presque quotidienne pour les autres personnes vivant dans la *Petite Maison*, c'était de garder les cœurs de tous dans une pureté et une charité aussi parfaites que possible, afin, disait-il, que les prières qui, chaque jour, devaient monter vers le trône de Dieu pour attirer ses bénédictions spirituelles et temporelles, fussent plus dignes d'être exaucées.

Le Seigneur, du reste, ne manqua pas de donner raison à son serviteur et de témoigner en diverses circonstances combien cette pratique et le motif qui l'avait inspirée lui étaient agréables. Aussi le Bienheureux avait-il coutume de dire que lorsque les communions étaient plus nombreuses, la main de la Providence s'ouvrait plus largement et distribuait ses bienfaits en plus grande abondance.

C'est ainsi, observe son historien, qu'en ouvrant par la communion le ciel aux âmes, il ouvrait les âmes au ciel.

La mort du Serviteur de Dieu arriva le 30 avril 1842. La dernière recommandation faite par lui à sa famille spirituelle fut de vivre dans la joie, dans l'allégresse du Seigneur, entretenue par la communion fréquente et quotidienne.

Le procès de sa béatification se poursuivit. De nombreuses grâces spirituelles et faveurs temporelles obtenues par ses mérites et reconnues par la Sacrée-Congrégation ont permis à Sa Sainteté le Pape Benoît XV de décerner à ce Vincent de Paul moderne, à ce grand serviteur de l'Eucharistie, à cet infatigable apôtre de la communion les honneurs de la béatification.

Bienheureux Cottolengo, priez pour nous!

Un Religieux du T. S. Sacrement.

L'Eucharistie et l'union avec Dieu

(suite)

De cette première différence en découle nécessairement une seconde. Elle est indiquée par le Docteur Angélique en ces termes: "Le sacrement de l'Eucharistie contient le Christ lui-même substantiellement; tandis que les autres sacrements ne contiennent qu'une vertu instrumentale qu'ils reçoivent de Jésus-Christ(1). Dans les autres sacrements explique le Card. Franzelin, ce sont des hommes qui nous appliquent extérieurement des signes sensibles de la grâce, et du dehors celle-ci passe dans l'âme; dans l'Eucharistie, c'est l'Homme-Dieu lui-même qui, devenu notre nourriture, répand dans l'âme l'abondance de sa grâce.(2)

Il s'ensuit évidemment que l'Eucharistie confère une grâce bien plus abondante que tous les autres sacrements. Ceux-ci nous donnent des portions de grâce; dans la Communion nous recevons la totalité de la grâce. Dans les autres sacrements, nous buvons à des ruisseaux de la grâce, dans l'Eucharistie, c'est la source même de la grâce qui se donne à nous. Les autres sacrements sont des étincelles, l'Eucharistie est le foyer. Les autres sacrements, si l'on veut, sont des bienfaits que nous envoie le roi du ciel et de la terre; par l'Eucharistie le Roi lui-même se donne à l'âme fidèle comme l'époux se donne à son épouse, selon la comparaison proposée par S. Ephrem. Les autres sacrements inaugurent notre union avec Jésus-Christ; l'Eucharistie la perfectionne, la consomme.

L'Eucharistie est donc le point culminant de notre union avec Dieu par la grâce, le centre vers lequel tendent les rayons qui sont les autres sacrements; car l'union qui se fait avec Dieu par le moyen de ceux-ci prépare l'union parfaite de l'Eucharistie. C'est pourquoi l'Eucharistie est appelée, à juste titre, le sacrement des sacrements, non seulement en raison de son excellence personnelle, mais aussi et surtout pour

(1) Id. q. LXV. a. III c. II. — (2) Loc. cit.

indiquer la relation et la subordination que les autres sacrements ont à ce sacrement. (1)

En résumé, si l'Eucharistie, comme tous les autres sacrements, augmente en notre âme la grâce sanctifiante, elle ne le fait pas de la même manière; car, premièrement elle met en nous l'auteur même de la grâce, alors que les autres sacrements ne nous donnent qu'une participation de la grâce; et deuxièmement la grâce qu'elle nous donne a un but bien déterminé, absolument distinct de la fin pour laquelle les autres sacrements confèrent la grâce.

Or la grâce, nous l'avons dit, nous unit, nous incorpore à Jésus-Christ. Si donc tous les sacrements nous unissent en quelque manière à Jésus-Christ, l'Eucharistie seule nous unit d'une manière pleine et parfaite au Sauveur, en attendant l'union glorieuse de l'éternelle béatitude.

Cette union se fait évidemment entre Jésus-Christ et notre âme. Mais celle-ci est-elle seule à s'unir à Jésus-Christ?

*
* *

Les expressions dont se servent les saints Pères, lorsqu'ils parlent de notre union avec Jésus-Christ par l'Eucharistie, pourraient faire supposer que la Communion établit entre Jésus-Christ et nous une union corporelle. Ne disent-ils pas en effet que Jésus-Christ fait de nous "son propre corps", "que nous faisons avec lui une seule chair", que Jésus-Christ ne nous a pas promis "d'être en nous seulement par une relation d'affection, mais par une participation physique", que "le Christ s'insère par sa chair dans tous les fidèles, qu'il se mêle à nos corps"?

La Communion unit-elle donc notre corps au Corps de Jésus-Christ?

"De nos jours, dit Suarez, certains bons catholiques, afin de s'opposer plus efficacement aux négateurs de la présence réelle, n'hésitent pas à affirmer que cette union est réelle, physique, naturelle"(2) à tel point que le Corps de Jésus-Christ

(1) Cf. I. Th. *Sum. Theol.* III q. LXV. a. III.

(2) *In. III. p. S. Th. disp.* LXIV. sect. III.

et celui du communiant se touchent et s'unissent d'une manière que nous ne connaissons point, mais qu'il faut pourtant admettre. Et pour établir leur opinion, ces auteurs s'appuyaient sur les textes que nous venons de rappeler.

Mais tel n'est point l'enseignement commun des théologiens, ajoute Suarez. Ni saint Thomas ni aucun des anciens Docteurs qui ont traité le plus exactement du mystère eucharistique n'ont eu connaissance d'une union réelle de nos corps avec le Corps de Jésus-Christ par la Communion: "La foi, dit S. Cyprien, nous apprend que sous les signes visibles du sacrement se trouve la source de la vie éternelle, et que celui-ci nous unit à Jésus-Christ non par une union corporelle, mais par une transformation spirituelle."

D'ailleurs une telle union est non moins impossible à admettre qu'à réaliser. Dira-t-on que c'est une union réelle, et physique, une sorte de composition entre le Corps du Christ et notre corps? Mais le Corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie n'est pas étendu, il ne peut entrer en contact, encore moins se mélanger avec notre corps pour former avec lui un seul tout matériel.

Notre corps se changerait-il au Corps de Jésus-Christ? Le P. Joseph Mansi (1) semblerait soutenir une telle hypothèse. D'après lui, le traître Judas aurait donné aux soldats qui devaient arrêter Jésus au jardin des Olives un signe spécial, parce qu'il savait que les Apôtres, en vertu de la Communion qu'ils venaient de recevoir, étaient identifiés, même extérieurement, au Sauveur. En effet, dit-il, les Juifs devaient bien connaître Jésus; ils l'avaient vu assez souvent. Pourquoi donc ce signe, si ce n'est parce que les Apôtres, ayant été transformés, même corporellement, en Jésus-Christ, une erreur aurait été possible... Il n'est pas nécessaire, croyons-nous, de nous attarder à réfuter une semblable opinion. Dieu permet quelquefois que sur le visage des communiants apparaisse un reflet de la béatitude céleste, mais cette faveur n'a rien à faire avec la transformation de notre corps au Corps de Jésus-Christ.

(1) *Operar. div. am.* p. II tract. II disc. v.

Dira-t-on que notre corps s'unit à la Divinité et à l'Humanité du Sauveur pour former avec lui une seule nature, comme la foi nous l'enseigne pour le mystère de la Sainte Trinité, ou une seule personne comme dans celui de l'Incarnation ? Mais nous avons dit plus haut que notre âme elle-même, toute spirituelle qu'elle soit, ne peut s'unir ainsi à Jésus-Christ. D'ailleurs, il n'est pas difficile de comprendre qu'un tel système conduirait logiquement au panthéisme le plus impie et au matérialisme le plus abject. Le corps de chaque communicant deviendrait une partie de la nature divine, de Dieu même !

Puis, si cette union corporelle, quelle qu'elle soit, existe, combien de temps durera-t-elle ? Si vous dites qu'elle persévère après la disparition des espèces, je vous demande quelle union corporelle peut exister entre mon corps présent sur la terre et Jésus-Christ régnant dans les cieux ? Cessez-elle avec la disparition des espèces ? Mais il faut bien remarquer que dans les textes sur lesquels prétend se fonder cette opinion, les Pères ne parlent pas d'union passagère : ils disent que notre union avec Jésus-Christ par l'Eucharistie est cette union-là même qui unit tous les fidèles au Sauveur ; or cette union est permanente, elle n'est pas limitée à la présence des espèces consacrées dans notre corps.

Enfin si le Corps de Jésus-Christ s'unit à nous de la manière indiquée, s'unit-il partie par partie, membre à membre, son Cœur à notre cœur, sa tête à notre tête ? Suarez rapporte l'opinion d'un théologien qui a écrit tout un livre pour établir cette thèse ou plutôt cette hypothèse, et il conclut en disant que tout cela non seulement est improbable et inadmissible, mais encore plus que téméraire.

La Communion n'établit donc entre Jésus-Christ et nous aucune union corporelle, aucune union physique, proprement dite.

*
* *

L'union corporelle au sens strict du mot, étant ainsi écartée, il s'agit de savoir si l'Eucharistie, dignement reçue, n'établirait pas entre le Corps de Jésus-Christ et notre corps une certaine union.

Quelques théologiens l'affirment, dit encore Suarez (1). L'Eucharistie, d'après eux, produit dans notre corps certaines qualités par lesquelles la chair de Jésus-Christ s'unit à notre chair, de même que dans l'âme il produit la grâce par laquelle l'Esprit divin s'unit à notre esprit. La Communion produit en notre âme une qualité surnaturelle, la grâce sanctifiante, par laquelle nous sommes spirituellement unis à Jésus-Christ; d'après l'opinion que nous venons de rapporter, elle produirait concurremment, dans notre corps certaines qualités corporelles qui nous uniraient physiquement au Corps de Jésus-Christ. Ces qualités ne seraient autre chose qu'une participation des dons de la gloire céleste qui disposerait notre corps à l'immortalité, fruit de la Communion: de même que la grâce est le gage et la semence de la gloire céleste pour notre âme, de même ces qualités seraient le gage et la semence de la gloire future pour notre corps. C'est ainsi que ces théologiens expliquent l'union corporelle entre Jésus-Christ et l'âme fidèle, qui, au dire de quelques saints, résulterait de la réception de l'Eucharistie.

L'Eucharistie, disent-ils, doit produire dans le corps de celui qui la reçoit dignement quelque chose de plus que dans le corps de celui qui la reçoit indignement, car il s'unit à lui d'une manière différente: il dépose en elle le germe de la résurrection glorieuse: *futura gloriæ nobis pignus datur*.

Mais cette opinion, dit Suarez, ne s'appuie sur aucun fondement sérieux. L'Écriture, pas plus que les Pères et la tradition, ne mentionne ces prétendues qualités. Elles ne sont d'ailleurs ni nécessaires ni utiles. Car, supposant qu'elles existent, où se trouveraient-elles? Dans le corps lui-même ou dans les puissances sensibles de l'âme? Dites-vous qu'elles résident immédiatement dans le corps? Mais, vous répondrai-je, quelle est alors leur mission? N'étant pas dans les puissances, elles ne servent pas à agir; de plus elles ne peuvent avoir pour but d'embellir le corps, puisqu'elles sont invisibles; si enfin vous répondez qu'elles orneront notre corps dans la vie future, vous êtes obligé de conclure qu'elles doivent suivre notre corps dans le tombeau, partout où nos

(1) Disp. LXIV. sect. I.

os pourront être dispersés jusqu'au moment de la résurrection glorieuse; mais n'est-ce point là une chose vraiment incroyable? Admettez-vous au contraire qu'elles résident dans les puissances sensitives de notre âme? Je vous demande donc de me faire savoir si nous devons les considérer comme des espèces infuses qui perfectionneraient notre science ou comme des habitudes infuses par lesquelles nous serions portés à agir. Evidemment, si elles étaient dans la première catégorie, nous devrions les connaître, ce qui n'est pas le cas, et, de plus, qui nous empêcherait d'affirmer que l'usage de l'Eucharistie nous confère également des imaginations infuses? Mais ne sortons-nous pas du bon sens? Quant aux habitudes infuses elles modèrent les passions et excluent les habitudes vicieuses contraires: or il est évident que la réception de l'Eucharistie n'ôte pas, à elle seule, ces passions mauvaises et ces habitudes vicieuses: cet heureux résultat ne peut être obtenu qu'avec le concours de notre bonne volonté et de nos efforts personnels. Enfin, à supposer dans nos facultés sensibles les effets que lui attribuent ces théologiens, il faudrait encore remarquer que ces espèces ou ces habitudes infuses ne pourraient nous être données que *per accidens* ou comme des grâces *gratis datæ*, car seule la grâce sanctifiante a le privilège d'être communiquée à l'âme par le sacrement *per se* et *ex opere operato*. Il est dès lors impossible de soutenir que ces espèces ou ces habitudes infuses, que l'on suppose exister, fassent partie du fruit propre, de la grâce sacramentelle de l'Eucharistie qui est l'union intime, l'union spéciale avec Jésus-Christ.

Toute cette argumentation est empruntée à Suarez.(1)

Les Pères de l'Eglise se sont-ils donc trompés en disant que le Corps de Jésus-Christ s'unit à notre corps? Les théologiens font-ils donc erreur en affirmant que l'Eucharistie reçue en communion étend jusque sur nos corps sa bienfaisante influence? Evidemment non; mais il faut expliquer le sens de ces propositions. C'est ce que nous allons essayer de faire.

(à suivre)

H. EVERS, S. S. S.

Publié avec l'approbation de S. G. Mgr l'Archevêque de Montréal.

(1) Disp. LXIV. sect. I.

SOMMAIRE

“Pro Pontifice et Ecclesia”, 257.—Ad nos Sacerdotes, 263.—Idées et moyens: Sur l'assistance quotidienne à la messe, 267.—Sujet d'adoration. *Les ancêtres de la famille sacerdotale*: Aaron, 271.—Nos modèles: le Bienheureux Jos-Benoît Cottolengo, (*suite et fin*) 276.—L'Eucharistie et l'union avec Dieu, (*suite*) 283.

DEFUNT

M. l'abbé D. Lebel, du diocèse de Rimouski, entré en septembre 1898, décédé en juillet 1917.

Joseph-Eugène-Th. Proulx, du diocèse de Québec, entré en septembre 1905, décédé en juillet 1917.

M. l'abbé Georges-Ed. Dion, du diocèse de St-Hyacinthe, entré en août 1895, décédé en juillet 1917.

M. l'abbé Napoléon-D. St-Cyr, du diocèse de London, entré en juillet 1900, décédé en août 1917.

M. l'abbé Lucien-Alex. Beaudoin, du diocèse de London, entré en mai 1895, décédé en août 1917.

Nouvelle Edition des MEDITATIONS EUCHARISTIQUES

par un Religieux du Très Saint Sacrement.

Nous sommes heureux d'informer nos lecteurs que le *premier volume* de nos trois séries de MÉDITATIONS EUCHARISTIQUES vient d'être réédité.

Ce Manuel répond aux désirs déjà souvent exprimés, de prêtres et de fidèles, de posséder un recueil d'adorations faciles, à la portée de toutes les intelligences, pouvant leur servir pour les exercices publics d'adoration.

Tome premier.—Il contient 149 sujets d'adoration, présentés selon la méthode des quatre fins du sacrifice. Ces méditations ont surtout pour but de faire connaître l'Eucharistie en elle-même, ses excellences, ses rapports avec le Sacré-Cœur et la Vierge Marie. 582 pages, format in-18.

No 52 broché: - - - - 60 sous, franco 67 sous.

No 53 reliure cuir: - - - \$1.00, franco \$1.07.

EN VENTE AU

BUREAU des ŒUVRES EUCHARISTIQUES

368, Ave Mont-Royal Est, - - - - MONTREAL.

NOTICE

— SUR —

L'Association des Prêtres-Adorateurs

1. Obligations.

1. Faire, chaque semaine, une heure continue d'adoration devant le Très Saint Sacrement exposé ou renfermé dans le Tabernacle.

De préférence, la faire avec ses paroissiens à jour et à heure fixes. Dans ce cas, on peut faire l'exposition privée, c'est-à-dire ouvrir le Tabernacle et terminer par la Bénédiction.

2. Envoyer régulièrement, au siège de l'Œuvre, le *billet mensuel* avec indication des heures faites durant le mois.

3. Célébrer une messe, chaque année, pour les associées défunts. Cette messe est privilégiée.

2. Avantages principaux.

1. Une indulgence plénière pour toute heure d'adoration, à quelque jour qu'on la fasse, en y priant un peu aux intentions du Souverain Pontife.

2. Les très nombreuses indulgences plénières et partielles dites de la *Station du Saint Sacrement*, pour une simple visite au Saint Sacrement, en récitant six *Pater, Ave et Gloria*.

3. Commencer *Matines et Laudes* tous les jours, à partir de 1 heure de l'après-midi.

4. Faculté de recevoir du *Tiers-Ordre Franciscain* et de donner aux tertiaires réunis en commun l'Absolution générale, *communi formula*.

5. Faculté d'attacher aux chapelets l'indulgence des *Croisiers* par simple signe de croix.

Ligue Sacerdotale Eucharistique

BUT: Promouvoir la Communion fréquente et quotidienne, parmi les fidèles, selon le Décret du 16 Déc. 1905.

CONDITIONS: 1. Être inscrit dans la Ligue. — 2. S'efforcer, dans toute la mesure possible, par les moyens dont on dispose, de propager la pratique de la communion fréquente.

AVANTAGES: Les membres de la Ligue peuvent:

1. Jouir de l'*Autel privilégié* personnel trois fois la semaine.

2. Gagner une indulgence plénière à toutes les fêtes primaires des Mystères de la foi, de la Très Sainte Vierge et des Saints Apôtres.

3. De plus, une indulgence de 300 jours pour chaque œuvre qu'ils feront conformément au but de la Ligue Sacerdotale.

4. Après une retraite de 3 jours, ils pourront donner au peuple la *Bénédictio Papale*, à condition que ces exercices soient dirigés vers une connaissance plus grande et une fréquentation plus assidue de l'Eucharistie.

5. Ils peuvent faire gagner, une fois par semaine une *indulgence plénière à ceux de leurs pénitents* qui ont coutume de communier tous les jours ou presque tous les jours, (c. à. d. au moins 5 fois la semaine.) Cette concession peut être faite pour plusieurs semaines à la fois.

6. Appliquer aux chapelets les indulgences dites des «Pères Croisiers, » par un simple signe de croix.

(Pour user de ce dernier pouvoir, les prêtres inscrits seulement dans la Ligue doivent avoir le *visa* de leur Evêque.)